



Faites-vous certifier Cerga.

Et faites la différence auprès de vos clients.

Vous êtes installateur gaz naturel professionnel, vous avez donc fait un choix d'avenir. Félicitations ! Savez-vous que vous pouvez valoriser encore plus votre savoir-faire ? Avec le label Cerga, vous montrez à vos clients que vous connaissez votre métier, que vous suivez les évolutions technologiques et que vos installations sont conformes à la réglementation et sûres. Un bel atout, quand on sait que, pour le consommateur, ce sens des responsabilités est un critère déterminant dans le choix d'un installateur. A quoi s'ajoutent d'autres avantages: vous figurez sur la liste des installateurs agréés Cerga, vous avez accès à notre helpdesk téléphonique et à notre site internet dédié qui vous offre des outils de calculs et de la documentation. Plus d'info sur [www.cerga.be](http://www.cerga.be).



**Le gaz naturel.**  
Vous êtes prêt pour demain.